

CREDIT FONCIER DE MONACO

Société Anonyme Monégasque au capital de 34.953.000 Euros

Réserves : 82.735.759 euros

Siège social : 11, bd Albert 1^{er} à Monaco

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Mardi 4 mai 2010 à 10 heures, dans le salon Marigold du Monte Carlo Bay Resort - 40, avenue Princesse Grace à Monaco à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- I. Rapport du Conseil d'Administration
- II. Bilan et Compte de Résultats arrêtés au 31 décembre 2009
- III. Rapport des Commissaires aux Comptes
- IV. Affectation du solde bénéficiaire et fixation du dividende
- V. Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour le paiement d'un acompte sur dividende
- VI. Composition du Conseil d'Administration : renouvellements, démissions et nominations
- VII. Opérations traitées par les administrateurs avec la Société.

L'Assemblée se compose de tous les actionnaires propriétaires d'actions.

Le droit pour un actionnaire de participer aux assemblées est subordonné, soit à l'inscription en compte de ses actions dans les livres de la société, huit jours au moins avant l'assemblée, soit à la présentation dans le même délai d'un certificat de l'intermédiaire habilité teneur de compte attestant de l'indisponibilité des actions jusqu'à la date de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION